

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 MAI 2015

Compte-rendu

L'an deux mil quinze, le vingt sept mai à 20H30 s'est réuni le conseil municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Marie-Claude HEURTEAUX, Maire.

PRESENTS : Mme HEURTEAUX Marie-Claude, M. BEAUMONT François, Mme BLONDEL Françoise, M. BOISSIÈRE Sébastien, M. IMBAULT Xavier, Mme PORTEJOIE Sophie, Mme BAUDRY Nathalie, M. GRIFFON Jean-Philippe, M. MEYER Éric, Mme MARTINS Carminda.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Carminda MARTINS

1/. Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

2/. PROPOSITION PARTENARIAT POUR UNE ETUDE DIAGNOSTIC DES ZONES HUMIDES

Madame la Maire rappelle que la Commune d'Abbéville-la-Rivière bénéficie de nombreux espaces humides à fort potentiel écologique. Elle souligne que ces espaces offrent un véritable support à la biodiversité et doivent donc être intégrés à tout projet d'aménagement du territoire.

A ce titre, une réunion a été organisée le 27 février dernier avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le cadre du Contrat de Bassin de la Juine. A l'issue de cette réunion, il a été décidé, d'une part de solliciter les subventions nécessaires à la réalisation d'une étude diagnostic sur les milieux humides permettant de définir une cartographie précise des milieux humides et d'aboutir à la mise en œuvre d'actions favorables à la protection et à la valorisation de ces espaces. D'autre part, de s'associer à la Commune d'Arrancourt afin d'établir un périmètre d'étude cohérent et fonctionnel sur les deux rives de l'Eclimont.

Madame la Maire précise que le partenariat avec la Commune d'Arrancourt doit faire l'objet d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage. Après concertation, il a été décidé d'identifier la Commune d'Arrancourt comme maître d'ouvrage opérationnel de cette mission.

Elle indique que, dans le cadre du Contrat de Bassin, cette étude peut être subventionnée à 80% et les actions qui en découleront pourront également être subventionnées. Elle rappelle que la réalisation de cette étude permettra à la commune et à ses élus de mener à bien l'objectif de préservation de notre vallée et de répondre aux orientations du SAGE Nappe de Beauce.

Elle invite ensuite le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage à conclure avec la Commune d'Arrancourt pour la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle du diagnostic écologique des zones humides.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer ladite convention au nom de la commune, y compris avec les modifications mineures qui pourraient intervenir en cours de finalisation.

VOTE : Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 2

PRISE EN CHARGE PAR LE SIARJA DE L'ENSEMBLE DU COURS DE L'ECLIMONT

Madame la Maire présente la situation actuelle : la surveillance et l'entretien de l'amont de l'Eclimont, des sources à l'étang de Fontenette, n'entre pas dans les compétences du SIARJA. Or, cette section de cours d'eau mérite une attention particulière du fait de la qualité des milieux aquatiques et humides qui en dépendent.

Dans un esprit de cohérence, il est proposé de demander au SIARJA la prise en charge de l'ensemble de la rivière.

Madame la Maire invite ensuite le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la demande de prise en charge des sources de l'Eclimont par le SIARJA ;
- **DONNE** délégation au SIARJA pour assurer les missions de surveillance sur les sources de l'Eclimont, des sources à l'étang de Fontenette.

VOTE : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3/. CHANGEMENT DE TITULAIRE ET SUPPLEANT AU SIERA

VU la démission de Monsieur Vincent CLAUSIER DEMANNOURY du Conseil Municipal

VU qu'il faut nommer un nouveau titulaire et un nouveau suppléant au Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Région d'Angerville (SIERA),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de nommer Monsieur BOISSIÈRE Sébastien, titulaire.

DECIDE de nommer Madame PORTEJOIE Sophie, suppléante.

VOTE : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

CHANGEMENT DE TITULAIRE DE LA COMMISSION DÉFENSE

VU la démission de Monsieur Vincent CLAUSIER DEMANNOURY du Conseil Municipal,

VU qu'il faut nommer un nouveau titulaire de la commission défense,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de nommer Monsieur BOISSIÈRE Sébastien, titulaire.

VOTE : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

- Devis réparation des trous de voirie : en attente de visite de terrain.
- Proposition de réfection du trottoir en face l'emplacement du nouvel abri voyageur en très mauvais état.

Clôture de la séance à 23H00.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,